

OBJECTIF

Vérifier périodiquement que l'agent n'a que le strict nécessaire. Chaque accès superflu est une porte qu'un incident n'empruntera pas si on ne l'ouvre pas.

1

INVENTAIRE DES OUTILS · LIRE VS AGIR (← ACF-04)

SUIVI DE COMMANDE

HISTORIQUE CLIENT

REMBOURSEMENT ≤ 100 €

MESSAGE AU CLIENT

DONNÉES DE PAIEMENT

2

PÉRIMÈTRE DE DONNÉES

AUTORISÉES

INTERDITES

3

CONTRÔLE DE LA REVUE

NOUVEAUX ACCÈS

FRÉQUENCE

On n'accorde pas ce dont l'agent pourrait avoir besoin, seulement ce dont il a besoin.